

Anticiper la s cheresse : Emmanuelle Wargon a r uni le Comit  national de lâ€™eau

Dossier de la r daction de H2o
June 2020

Emmanuelle Wargon a r uni le 14 mai le Comit  national de l'eau afin d' changer sur les principes   mettre en  uvre pour mieux anticiper les difficult s li es aux  pisodes de s cheresse   venir. Cette r union a  galement  t  l'occasion de point sur les mesures prises dans le domaine de l'eau et de l'assainissement durant la crise sanitaire du COVID-19.

Les donn es mesur es au niveau national durant le mois d'avril - d bits des rivi res, recharge des nappes, humidit  de sols, quantit  de pluie tomb e, ainsi que les pr visions m t orologiques saisonni res - ont permis d'identifier les zones   risques pour cet  t . Les r gions Auvergne-Rh ne-Alpes, Bourgogne Franche-Comt , Grand-Est, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine pourraient plus particuli rement conna tre des  pisodes de s cheresse. Au-del  de ces zones pr -identifi es, la secr taire d' tat a rappel  la n cessit  de rester attentif dans tous les territoires afin d' viter des p  d'eau d'ici la fin de l' t , comme la France en a connu l' t  dernier. Pour m moire, en 2019, treize d partements ont subi des ruptures d'approvisionnement de longue dur e (jusqu'  100 jours en Ari ge ou en Haute-Sa ne), sur des portions  tendues de leur territoire (la moiti  de la Creuse).   Afin d'anticiper au mieux ces  pisodes de s cheresses, les pr fets r unissent actuellement leurs partenaires pour prendre les premi res mesures d'anticipation lorsqu'elles sont n cessaires. Emmanuelle Wargon a  galement appel    am liorer les points de faiblesses identifi s l'an dernier dans le dispositif de gestion de crise par un r cent rapport du Conseil g n ral de l'environnement et du d veloppement durable (CGEDD). Une instruction technique va ainsi demander prochainement aux pr fets   prendre de nouvelles dispositions pour anticiper davantage et am liorer la gestion de crise. Cette instruction vise : le renforcement de la coordination interd partementale ; l'harmonisation des mesures de restrictions des usages de l'eau ; les actions   mener pour  viter toute d faillance d'approvisionnement en eau potable.   Pour  tre plus efficace dans l'anticipation et la gestion de crise, il est demand  aux pr fets de mieux harmoniser les mesures de restriction des usages de l'eau   l' chelle des bassins hydrographiques, en veillant   utiliser des seuils coh rents de d clenchement des mesures. Ils devront  galement renforcer l'utilisation des donn es disponibles sur la ressource en eau, les pr i vements et celles provenant des gestionnaires des r seaux d'eau potable. En outre, pour garantir l'usage prioritaire en eau potable et  viter tout risque de rupture d'approvisionnement sur le territoire, le gouvernement demande que les impacts du changement climatique soient pris en compte dans le volet "eau potable" des plans ORSEC. Les pr fets sont  galement appel s   mobiliser l'ing nierie technique et financi re de l' tat en lien avec les agences de l'eau afin d'accompagner les collectivit s territoriales qui auraient besoin de recourir   des travaux d'interconnexion ou de r sorption de fuite. Enfin, un service num rique d'information sur les restrictions d'usage sera d velopp  afin de faire conna tre plus simplement et rapidement au grand public la situation de d ficit et les mesures   respecter.

Environnement France

 

   